Difficultés d'approvisionnement en humidificateurs d'oxygène (HO) : opportunité pour promouvoir le bon usage

N° 34

leana.ledoux1@gmail.com

L.LEDOUX[(1)], M.DUFOSSE[(1)], M.BABIN[(1)], C.HAY[(1)], M.GOGNARD[(1)], A.PETIT[(1)]
(1) PUI – CHU Amiens Picardie – 1 rond-point du Professeur Christian Cabrol, 80054 AMIENS
Mots clés : Dispositif médical, Prescription, Recommandations

CONTEXTE

Avec les contraintes du règlement européen et le délai de renouvellement du marquage CE, certains fabricants ont décidé d'arrêter la commercialisation de leur dispositif. L'un des deux fabricants d'HO, avec lequel notre établissement est en marché, a stoppé la production. Le second réserve en priorité ses dispositifs aux établissements avec qui un marché est en cours. Il a fallu cadrer les indications et les prescriptions de ces dispositifs pour en maitriser l'usage et palier la rupture d'approvisionnement.

OBJECTIFS

- ✓ Evaluation des indications, élaboration d'une fiche de demande et d'une procédure de dispensation.
- ✓ Mesure de l'efficacité des actions menées sur l'utilisation, dix mois après leurs mises en place.

MATÉRIELS & MÉTHODES

1) En lien avec la COMEDIMS, création d'un **groupe de travail** constitué de pharmaciens, réanimateurs, pneumologues, infirmiers et unité d'hygiène.
2) Réalisation d'un « **quick audit des pratiques »** dans deux principaux services utilisateurs (infectieux et réanimation).
3) **Recherche bibliographique** sur les recommandations des sociétés savantes et des données de la littérature.
4) Rédaction d'une **ordonnance et d'une procédure de dispensation** pour prioriser les indications.
5) **Suppression des dotations** pour prescrire via l'ordonnance pré-remplie.
6) **Evaluation du nombre de dispensation** avant et après la mise en place des actions et **analyse de la conformité** des ordonnances **de mai 2022 à mars 2023.**

RÉSULTATS

✓ L'enquête réalisée dans les services montre un usage systématique, avec les lunettes et les masques, quel que soit le débit et sans prescription médicale.

✓ Les données de la littérature montrent que pour des faibles débits (<5L/min), l'efficacité d'un humidificateur est incertaine, mais le risque de contamination est bien présent. Dans ces conditions, la balance bénéfice-risque est en défaveur de l'utilisation d'un humidificateur.
Il n'existe aucun intérêt à utiliser les humidificateurs chez les patients sous lunettes à oxygène et les patients oxygénés au masque avec un débit < à 5L/min d'O2.

✓Dans ce contexte, **la COMEDIMS a préconisé de limiter la prescription médicale des humidificateurs à certaines indications** :

- Aux patients oxygénés au masque, avec un débit ≥ 5L/min d'O2 et avec :
  - Soit une muqueuse nasale et/ou buccale irritées ou lésées
  - Soit une congestion des écoulements
  - Soit un épistaxis
- Aux patients trachéotomisés, tous débits
- Aux patients de néonatologie, tous débits

✓ **L'ordonnance** papier rédigée décrit le dispositif et propose les différentes références. Le service doit choisir la référence souhaitée et cocher l'indication. Il est rappelé les situations pour lesquelles les humidificateurs ne sont pas indiqués et que l'humidificateur doit être changé une fois par mois s'il est utilisé en continu. **La dispensation nominative se fait donc sur prescription médicale après validation de l'indication par un interne en pharmacie.**

✓ **La procédure** rédigée rappelle les règles de prescription, de dispensation nominative et du montage (avec et sans humidificateur). Elle insiste sur l'absence de notion d'urgence à démarrer une humidification à plus de 5L/min et la possibilité d'attendre dans quelques situations exceptionnelles l'arrivée d'un humidificateur dans le service de soin. De ce fait, les dotations des services ont été supprimées.

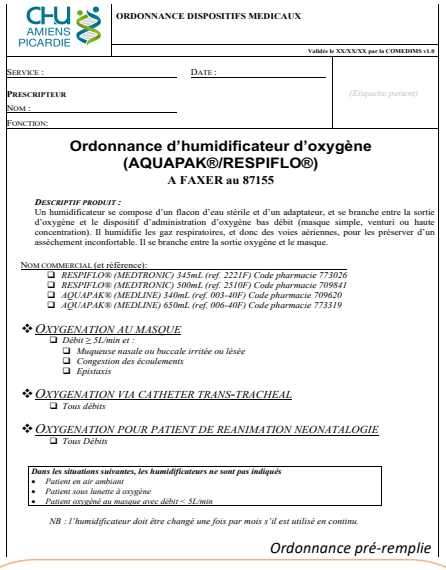

CHU AMIENS PICARDIE — ORDONNANCE DISPOSITIFS MEDICAUX

Validée le XX/XX/XX par la COMEDIMS v1.0

SERVICE : DATE : (Etiquette patient)

PRESCRIPTEUR
NOM :
FONCTION :

Ordonnance d'humidificateur d'oxygène (AQUAPAK®/RESPIFLO®)
A FAXER au 87155

DESCRIPTIF PRODUIT :
Un humidificateur se compose d'un flacon d'eau stérile et d'un adaptateur, et se branche entre la sortie d'oxygène et le dispositif d'administration d'oxygène bas débit (masque simple, venturi ou haute concentration). Il humidifie les gaz respiratoires, et donc des voies aériennes, pour les préserver d'un assèchement inconfortable. Il se branche entre la sortie oxygène et le masque.

NOM COMMERCIAL (et référence):
- ❑ *RESPIFLO® (MEDTRONIC) 345mL (ref. 2221F) Code pharmacie 773026*
- ❑ *RESPIFLO® (MEDTRONIC) 500mL (ref. 2510F) Code pharmacie 709841*
- ❑ *AQUAPAK® (MEDLINE) 340mL (ref. 003-40F) Code pharmacie 709620*
- ❑ *AQUAPAK® (MEDLINE) 650mL (ref. 006-40F) Code pharmacie 773319*

❖ *OXYGENATION AU MASQUE*
- ❑ *Débit ≥ 5L/min et :*
  - ❑ *Muqueuse nasale ou buccale irritée ou lésée*
  - ❑ *Congestion des écoulements*
  - ❑ *Epistaxis*

❖ *OXYGENATION VIA CATHETER TRANS-TRACHEAL*
- ❑ *Tous débits*

❖ *OXYGENATION POUR PATIENT DE REANIMATION NEONATALOGIE*
- ❑ *Tous Débits*

Dans les situations suivantes, les humidificateurs ne sont pas indiqués
- *Patient en air ambiant*
- *Patient sous lunette à oxygène*
- *Patient oxygéné au masque avec débit < 5L/min*

NB : l'humidificateur doit être changé une fois par mois s'il est utilisé en continu.

Ordonnance pré-remplie

✓ **Bilan des actions** :

Evolution du nombre moyen d'unités mensuelles d'humidificateurs d'oxygène dispensées

1415 — Avant mise en place de l'ordonnance

37 — Après mise en place de l'ordonnance

↘ 74 %

Conformité des prescriptions analysées de mai 2022 à mars 2023

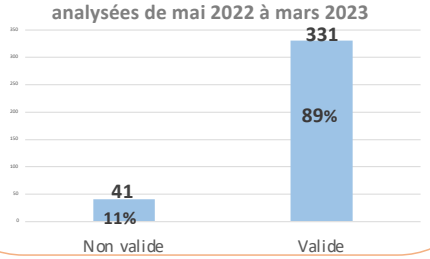

DISCUSSION

Ce travail collaboratif et multidisciplinaire a permis de changer les pratiques de soin. La réduction drastique des consommations, associée à un faible taux de non conformités montre une évolution encourageante. Les difficultés d'approvisionnement, initialement vues comme un problème, ont été une opportunité **pour promouvoir le bon usage de ces DM** et de **sécuriser la prise en charge** des patients.